

La Mairie se réserve le droit de modifier ses menus en fonction de l'approvisionnement. Repas végétariens (obligation de la loi EGALIM). Majoritairement produits bio et locaux, viande d'origine française. Les couleurs permettent de retrouver les éléments essentiels à un repas équilibré selon les recommandations du gem-rcn : Crudités de fruits ou de légumes / Cuidités de fruits ou de légumes / Plat protidique : viande, poisson, œufs / Féculents : pommes de terre, légumes secs, pain / Produits laitiers : yaourt, fromage, desserts lactés / Matières grasses : beurre, crème, huile / Produits sucrés : pâtisseries desserts sucrés les plats sont tous cuisinés maison de l'entrée au dessert sauf menus de secours qui est essentiellement composé de surgelés .